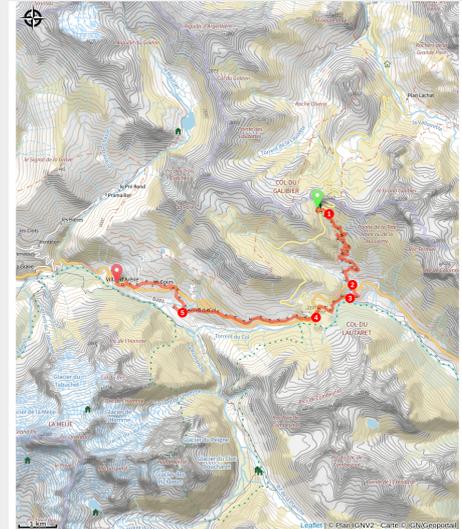


13 - Galibier Villar-d'Arêne

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins - Le Monêtier-les-Bains



Descente du Col du Lautaret (M. Buffet)



Itinéraire descendant typé enduro à la découverte du Col du Galibier

Itinéraire descendant depuis le col du Galibier pour apprécier la vue sur le massif des Écrins et ses glaciers. La première partie emprunte l'ancienne route en terre parfois caillouteuse.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 281 m

Difficulté : Moyen

Type : Descente

Thèmes : Eau, Pastoralisme, Patrimoine et histoire, Point de vue

Itinéraire

Départ : Monument Henri Desgranges, sur la route du Col du Galibier

Arrivée : Villar d'Arêne

Balisage :  Vélo

Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains
2. Villar d'Arêne

Profil altimétrique



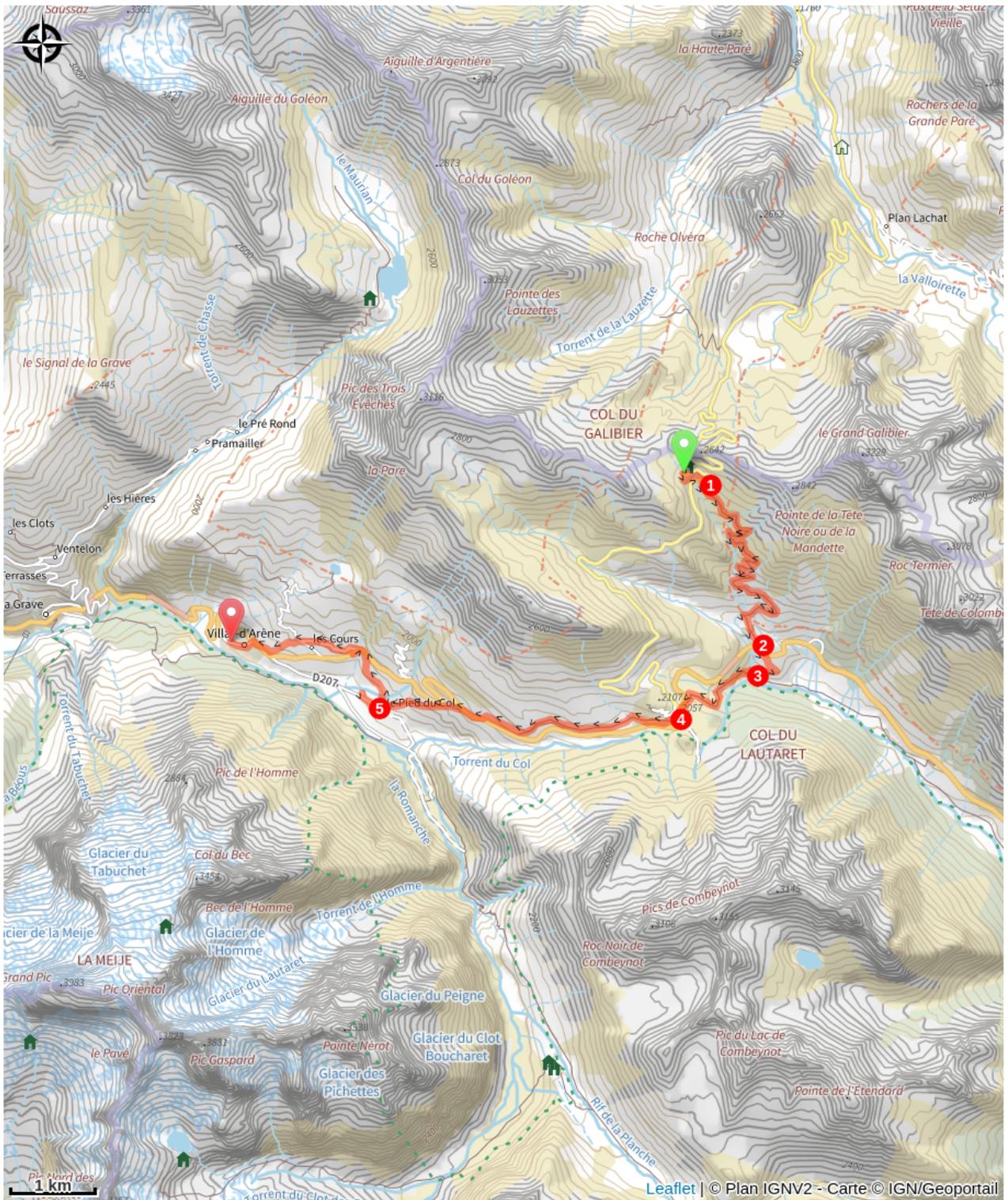
Altitude min 1637 m Altitude max 2545 m

Au départ du monument Henri Desgranges, suivre à droite l'ancienne route du Galibier (piste large en terre).

1. Traverser la D1091, prendre le sentier en face qui descend dans le vallon
2. Traverser la route du Lautaret à proximité du Torrent de Roche Noire.
3. Au croisement Nailleau traverser la passerelle au dessus du torrent de Roche Noire puis remonter sur le GR 50 en direction du col du Lautaret.
4. Au col du Lautaret, traverser la route et le parking et poursuivre le GR 50 en direction du Pied du Col,
5. ensuite Villar d'Arêne par la piste.

A partir du Pied du Col, il est possible de rattraper l'itinéraire n°4 afin de prolonger la sortie.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Période praticable : Juin à Novembre. Prudence : piétons sur les sentiers. Station lavage vélo gratuite sous la gare de départ du télécabine de la Grave.

Des prestataires proposent de vous déposer au sommet. Plus d'infos en Offices de Tourisme !

Comment venir ?

Accès routier

Au col du Lautaret, emprunter la D902 sur 8,6kms. Se garer au monument Henri Desgranges.

Parking conseillé

Parking du monument Henri Desgranges

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Source

Briançonnais